

Don du sang : les données mentionnant des relations homosexuelles bientôt supprimées

Jusqu'en 2022, l'Établissement français du sang (EFS) collectait des données sur les relations homosexuelles, qui étaient une contre-indication au don de sang.

La rédaction avec AFP - 22 août 2025 à 19:55 | mis à jour le 22 août 2025 à 20:05 - Temps de lecture : 2 min

1 |



En 2016, la loi a autorisé les personnes homosexuelles à donner leur sang, ce qui leur était interdit depuis 1983 au motif des risques de transmission du sida. Photo d'illustration Sipa/Frédéric Dides

L'Établissement français du sang (EFS) va supprimer de ses archives des données mentionnant des relations homosexuelles, longtemps une contre-indication pour le [don du sang](#), a indiqué ce vendredi sa directrice générale déléguée, confirmant une information de [Libération](#). « Jusqu'en 2022, nous avons été conduits à collecter, lors des entretiens préalables au don, des données sur ce qui était une contre-indication réglementaire au don de sang, avec la mention "HSH" (homme ayant eu des relations sexuelles avec un homme ndlr) », a précisé Sara-Lou Gerber.

En 2016, la loi a autorisé les personnes homosexuelles à donner leur sang, ce qui leur était interdit depuis 1983 au motif des risques de transmission du sida, à la condition qu'elles aient été abstinentes depuis un an. Ce délai a ensuite été ramené à quatre mois en 2019, et la condition levée en mars 2022, lorsqu'à été supprimée toute référence à l'orientation sexuelle dans les questionnaires préalables au don.

Des données qui n'apportent « pas d'élément sur la sécurité transfusionnelle »

En 2022, l'EFS a eu « des interrogations sur ce qu'il fallait faire de ces données », et a préféré « ne pas les supprimer immédiatement », a déclaré Sara-Lou Gerber. Elles ont alors été « archivées » dans le respect du règlement général de protection des données, conservées dans « une sorte de capsule à part du système d'information, accessible à un nombre très limité de salariés, et cryptées », assure-t-elle.

Au printemps 2025, une personne a écrit à l'EFS pour connaître les données la concernant, en demander l'effacement et s'interroger plus largement sur la conservation de ces données "HSH". « L'EFS a alors estimé qu'elles n'apportent pas d'élément sur la sécurité transfusionnelle justifiant leur conservation », fait valoir la directrice générale déléguée.

Une pétition lancée

L'association LGBT+ Tous.tes, qui avait communiqué sur le sujet en juillet sur Instagram, avait ensuite lancé fin juillet une pétition en faveur de cette suppression, qui a recueilli plus de 15 000 signatures.

Pour les donneurs écartés pour ce motif qui n'ont jamais donné de produit sanguin, « leur dossier et toutes les informations sur eux seront supprimées, et s'ils se présentent en collecte ils seront considérés comme des nouveaux donneurs », a-t-elle précisé. Et pour des personnes qui auraient fait des dons soit avant la contre-indication HSH ou après 2016, leur profil sera conservé mais la mention HSH supprimée. L'EFS n'a pas souhaité communiquer le nombre de dossiers potentiellement concernés.